



PRÉFETS DE POLICE DE PARIS, DES HAUTS-DE-SEINE,
DE LA SEINE-SAINT-DENIS ET DU VAL-DE-MARNE

**Appel à candidature pour le recrutement de lieutenants de louveterie
pour les départements de
Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne**

La DRIEE procède au recrutement de lieutenants de louveterie (2 par département) pour les départements de Paris (75), des Hauts-de-Seine (92), de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94).

Les dossiers de candidatures par département doivent contenir les pièces suivantes :

- lettre de motivation ;
- Fiche de candidature complétée et signée ;
- copie de la carte d'identité nationale ;
- copie de la carte d'électeur ;
- justificatif du domicile ;
- copie du permis de chasser depuis au moins cinq ans ;
- extrait du casier judiciaire vierge (bulletin n°2°) ;
- engagement par écrit à entretenir à vos frais, notamment en fonction des usages locaux, soit un minimum de quatre chiens courants réservés exclusivement à la chasse du sanglier ou du renard, soit au moins deux chiens de déterrage en mentionnant l'adresse du chenil ;
- certificat médical datant de moins de deux mois et attestant la compatibilité de la condition physique avec l'exercice de la fonction.

Les dossiers de candidature (par département) doivent être déposés à la DRIEE **avant le 15 septembre 2019** à l'adresse suivante :

DRIEE

Service nature, paysage et ressources

Pôle police de la nature, chasse et CITES

12 Cours Louis Lumière - CS 70027

94307 VINCENNES CEDEX

Pour tout renseignement, contacter M. EL GHABA

Tél : 01 87 36 45 75

Mail : lahsen.el-ghaba@developpement-durable.gouv.fr